



TRANSPORT SCOLAIRE VERS LE COLLEGE DE MAINTENON ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

ATTENTION : Changement **le mercredi** : le retour se fera désormais, pour tous les cars, à partir de 12H30.

CIRCUITS	MATIN	MERCREDI MIDI	SOIR
<p><u>CAR TRANSBEAUCE N°1</u> L568-01</p> <p>SOULAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MAIRIE 8 H 00 - LE MARRONNIER 8 H 01 - LES MOULINS 8 H 02 <p>SAINT-PIAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IMPASSE MAUGARS 8 H 04 - GARE 8 H 07 <p>COLLEGE 8 H 20</p>			
<p><u>CAR FILIBUS</u> D80</p> <p>CHARTAINVILLIERS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PLACE DU FROU 8 H 00 - ECOLE/BRUYERES 8 H 05 <p>COLLEGE 8 H 20</p>			
<p><u>CAR TRANSBEAUCE N°3</u> L568-06</p> <p>SAINT-PIAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GROGNEUL 7 H 55 - CHANGE VILLAGE 7 H 57 - RUE AU CHARD N°29 8 H 00 - MAIRIE 8 H 03 <p>MEVOISINS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EGLISE 8 H 06 - DOMAINE DE CHIMAY 8 H 08 <p>COLLEGE 8 H 20</p>			

Chaque élève de Saint-Piat, Mévoisins ou Soulaire doit être muni de sa carte de transport REMI/JVMalin, et chaque élève de Chartainvilliers de sa carte Filibus/JVMalin, et devra badger à chaque montée dans le car.

Pour des raisons de sécurité, que les familles comprendront, le Comité Syndical a décidé que tout manquement à la discipline, à l'attente et surtout pendant le trajet se verra appliquer le règlement : **EXCLUSION DU CAR** une semaine puis définitive. Des contrôles inopinés seront faits par la Commission dont les décisions seront sans appel.